



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STMG - Droit et économie - Session 2023

Correction de l'Épreuve de Droit et Économie

Diplôme : Baccalauréat Technologique

Matière : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion - Droit et Économie

Session : 2023

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 16

Partie Juridique

Dans cette partie, nous allons analyser la situation juridique de Madame DUPONT en utilisant les documents joints et en répondant aux questions posées.

Question 1

Énoncé : Résumez les faits en utilisant des qualifications juridiques.

Démarche : Pour résumer les faits, il convient d'identifier les éléments clés de la situation juridique :

- Madame DUPONT est commerciale au sein de la société BOISIER depuis 12 ans.
- Elle a demandé un changement de fonction, qui a été refusé.
- Elle a démissionné et a trouvé un nouvel emploi dans une entreprise concurrente.

Qualifications juridiques : On peut qualifier son statut de *salaire*, le refus de changement de poste de *pratiques de gestion des ressources humaines*, et sa démission de *rupture du contrat de travail*. On notera aussi la présence d'une *clause de non-concurrence*.

Résumé des faits : Madame DUPONT, commerciale de la société BOISIER, a demandé un changement de fonction en raison de déplacements trop fréquents, demande refusée par l'employeur. Elle a démissionné pour un emploi concurrent, créant potentiellement un contentieux lié à une clause de non-concurrence.

Question 2

Énoncé : Proposez les arguments juridiques sur lesquels la société BOISIER peut s'appuyer pour justifier l'application de la clause de non-concurrence.

Démarche : Pour justifier l'application de la clause de non-concurrence, il est nécessaire de vérifier les conditions de validité de cette clause :

- **Protection des intérêts légitimes :** La société BOISIER doit démontrer que la clause protège des informations sensibles et des relations commerciales précieuses.
- **Limitation dans le temps et l'espace :** La clause est applicable pour 1 an et dans le Nord de la France, ce qui respecte les conditions légales.
- **Contrepartie financière :** La société doit prouver qu'elle a offert une compensation financière à Madame DUPONT lors de la signature de son contrat.

Conclusion : Pour appliquer la clause, BOISIER peut avancer le besoin de protéger ses clients et entreprises de la concurrence déloyale.

Arguments de BOISIER : La clause de non-concurrence est justifiée pour protéger ses intérêts

commerciaux, est limitée dans le temps et l'espace, et une contrepartie financière a été prévue.

Question 3

Énoncé : Développez l'argumentation juridique que Madame DUPONT pourrait lui opposer.

Démarche : Pour contester l'application de la clause, Madame DUPONT peut présenter plusieurs arguments :

- **Absence de contrepartie financière :** Selon l'arrêt de la Cour de cassation, une clause de non-concurrence doit inclure une contrepartie financière pour être valable.
- **Inadéquation de la clause :** Madame DUPONT pourrait faire valoir que la clause est trop vaste en termes de secteurs d'activité.
- **Liberté de travailler :** Elle pourrait invoquer son droit au libre exercice d'une activité professionnelle, limité par l'absence de conditions de protection justifiées.

Conclusion : Elle pourrait ainsi prétendre que la clause est inapplicable faute de rémunération complémentaire.

Arguments de Madame DUPONT : La clause de non-concurrence ne doit pas être appliquée en raison de l'absence de contrepartie financière et de son caractère excessif.

Question 4

Énoncé : Pourquoi le droit fixe-t-il des limites à la liberté contractuelle ?

Démarche : Les limites à la liberté contractuelle sont justifiées par plusieurs raisons :

- **Protection des parties :** Le droit protège les parties, notamment les plus faibles (salariés) contre des abus potentiels.
- **Respect de l'ordre public :** Certaines contraintes sont nécessaires pour maintenir l'ordre public et les valeurs sociales.
- **Prévention des clauses abusives :** Le droit encadre les clauses pour assurer qu'elles ne soient pas trop restrictives ou déséquilibrées.

Conclusion : Ces limites assurent un équilibre entre les droits des parties tout en protégeant l'intérêt général.

Limites à la liberté contractuelle : Le droit impose des limites pour protéger les parties, garantir l'ordre public et éviter les abus contractuels.

Partie Économique

Dans cette partie, nous aborderons les questions concernant la situation économique actuelle, les mesures d'État et l'importance de l'investissement en capital humain.

Question 1

Énoncé : Distinguez le taux d'emploi et le taux de chômage.

Démarche : Pour expliquer ces deux concepts, nous devons donner leurs définitions :

- **Taux d'emploi :** Proportion de la population active (en âge de travailler) qui est employée. Il est calculé comme suit : $(\text{nombre d'employés} / \text{population active}) \times 100$.
- **Taux de chômage :** Proportion de personnes sans emploi dans la population active, calculé par : $(\text{nombre de chômeurs} / \text{population active}) \times 100$.

Conclusion : Ces deux taux permettent d'évaluer la santé du marché de l'emploi d'une économie.

Distinguer : Le taux d'emploi indique la part d'employés, tandis que le taux de chômage mesure la part de chômeurs parmi la population active.

Question 2

Énoncé : Repérez les éléments qui expliquent la pénurie de main d'œuvre.

Démarche : Plusieurs facteurs expliquent cela :

- **Inadéquation entre compétences et offres :** Les offres disponibles ne correspondent pas toujours aux compétences des chercheurs d'emploi.
- **Conditions de travail peu attrayantes :** Des salaires insuffisants et des conditions de travail difficiles peuvent dissuader les candidats.
- **Mobilité géographique des travailleurs :** Les travailleurs peuvent être réticents à se déplacer pour un emploi, limitant l'accès à certaines régions.

Conclusion : Ces facteurs se combinent pour créer une situation de pénurie sur le marché de l'emploi.

Éléments de la pénurie : Inadéquation des compétences, conditions de travail peu attrayantes et manque de mobilité des travailleurs.

Question 3

Énoncé : Décrivez les effets économiques attendus de l'investissement en capital humain.

Démarche : Les effets sont variés et peuvent être résumés comme suit :

- **Augmentation de la productivité :** Une meilleure qualification des travailleurs peut mener à une hausse de la productivité.
- **Stimulus à l'innovation :** Une main d'œuvre qualifiée favorise l'innovation et la compétitivité.
- **Meilleur emploi :** Un investissement dans la formation dote les travailleurs de compétences adaptées, réduisant le chômage.

Conclusion : L'investissement en capital humain peut donc créer une dynamique positive pour l'économie.

Effets de l'investissement : Augmentation de la productivité, stimulation de l'innovation et amélioration des taux d'emploi.

Question 4

Énoncé : Expliquez comment les mesures mises en œuvre par l'État agissent sur le marché du travail.

Démarche : Les mesures de l'État pour combattre les déséquilibres sur le marché du travail incluent :

- **Formations subventionnées :** Les programmes de formation financés par l'État permettent de répondre aux besoins des entreprises.
- **Employabilité :** Les aides à l'emploi permettent aux entreprises de recruter plus facilement en réduisant les coûts.
- **Régulation du marché :** Les lois régulant le marché du travail assurent des conditions de travail décentes.

Conclusion : Ces mesures contribuent à l'équilibre et à l'ajustement entre l'offre et la demande de travail.

Actions de l'État : Formations subventionnées, aides à l'emploi et régulations des conditions de travail.

Question 5

Énoncé : Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante : L'investissement en capital humain est-il la solution au déséquilibre sur le marché du travail ?

Démarche : Pour répondre à cette question, on peut structurer l'argumentation comme suit :

- **Thèse :** L'investissement en capital humain est essentiel pour résoudre les déséquilibres du marché du travail.
- **Arguments :**
 - Il permet d'adapter les compétences aux besoins du marché, diminuant ainsi le chômage.
 - Il favorise la croissance économique à travers une main d'œuvre plus productive et innovante.
 - Les dispositifs de formation aident à réduire les inégalités en améliorant les perspectives d'emploi pour les groupes défavorisés.
- **Antithèse :** Cependant, ces investissements nécessitent un temps de mise en œuvre et peuvent être coûteux, retardant les bénéfices immédiats.
- **Conclusion :** Malgré les retards, l'investissement en capital humain demeure crucial pour assurer un marché de travail équilibré à long terme.

Argumentation : L'investissement en capital humain est fondamental pour répondre aux déséquilibres sur le marché du travail, malgré des coûts initiaux et un délai de retour sur investissement.

- **Gestion du temps :** Prévoyez de consacrer une part équitable du temps imparti à chaque question pour éviter de vous concentrer trop longtemps sur une seule.
- **Lire attentivement :** Assurez-vous de bien comprendre chaque question et d'y répondre directement.
- **Utiliser des références :** N'hésitez pas à utiliser les annexes pour renforcer vos réponses avec des éléments spécifiques.
- **Rester concis :** Formulez vos réponses de manière claire et concise pour maximiser l'efficacité de votre argumentation.
- **Argumentation solide :** Appuyez-vous sur des exemples précis et des données pour étayer vos propos, cela renforce la crédibilité de votre réponse.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.